

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

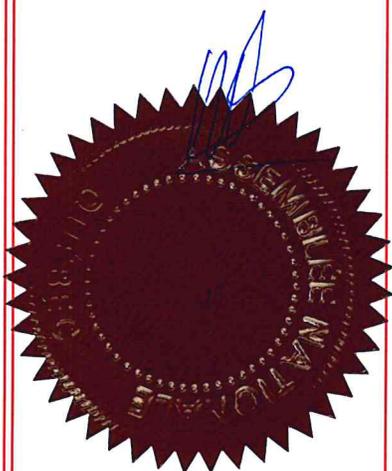
QUE l'Assemblée nationale dénonce l'intention du gouvernement fédéral de détruire les données du registre des armes à feu, et ce, contre la volonté du Québec;

QU'elle rappelle que ce registre a été financé partiellement par les taxes et les impôts des Québécois;

QU'elle demande au premier ministre Stephen Harper de reculer sur sa décision et d'ordonner le transfert immédiat des données au gouvernement du Québec, afin qu'il puisse mettre en place son propre registre.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 30 MARS 2015.

Québec, ce trente-et-unième jour de mars 2015




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale